

## 1 Présentations succinctes

---

### La situation géographique

---



La commune de Neufchâteau se situe au centre de la Province de Luxembourg, au sein de l'arrondissement de Neufchâteau dont elle est le chef-lieu. Depuis 1977, elle résulte de la fusion des anciennes communes de Grandvoir, Grapfontaine, Hamipré, Longlier, Neufchâteau et Tournay. Elle s'étend sur 11.451 hectares.

Elle est bordée par les communes de Bertrix, Libramont-Chevigny, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Chiny et Herbeumont.

Disposant d'une bonne accessibilité routière et ferroviaire, la commune de Neufchâteau se caractérise par la présence de pouvoirs publics supralocaux. En effet, elle accueille des services liés à l'État fédéral et les services décentralisés régionaux.

---

### L'environnement physique, naturel et paysager

---

#### Contexte physique

La commune de Neufchâteau est traversée par 183 kilomètres de ruisseaux dont 85 kilomètres de rivières non-classées. Le territoire compte 8 kilomètres de rivières de première catégorie, gérées par le Service Public de Wallonie. 57 kilomètres concernent des cours d'eau de deuxième catégorie, gérés par la Province de Luxembourg, et 32 kilomètres sont des cours

d'eau de troisième catégorie, gérés par la commune.

Le pays de Neufchâteau occupe le versant sud du haut plateau ardennais, un peu en contrebas de la ligne faîtière qui, de Recogne, se dirige vers Bastogne. L'altitude moyenne oscille entre 400 et 500 m.

## Contexte naturel et paysager



Aux côtés des communes de Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre, Neufchâteau appartient au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

La commune se caractérise par ses spécificités naturelles, à savoir : 4 sites Natura 2000 s'étendant sur 5,8 % du territoire communal : ① Vallée du Ruisseau de Mellier et de la Mandebbras, ② Haute-Vierre, ③ Basse-Vierre, ④ Haute-Sûre.

Le territoire compte aussi 4 réserves naturelles agréées (① Marbay, ② Sûre, ③ Vierre à Bertrix et Herbeumont, ④ Molinfaing), 32 sites de grand intérêt biologique et une zone humide d'intérêt biologique – Ramsar (Vallée de la Haute-Sûre). De plus, 47 arbres et 13 haies remarquables sont recensés sur le territoire communal.

---

## L'environnement bâti

---



Les villages de la commune présentent des spécificités architecturales propres. La commune dispose de 4 monuments classés par la Région wallonne. Citons par exemple la Tour Griffon (ci-contre) à Neufchâteau et le lavoir à Tronquoy. L'inventaire du patrimoine monumental de Belgique recense 110 édifices sur la commune. Bien qu'il offre une vue partielle des éléments patrimoniaux de la commune, il montre l'importance de la tradition agricole sur la commune, à travers la présence de fermes dans toutes les entités communales. Quelques moulins et lavoirs témoignent de la vie communautaire rurale d'autrefois.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Un « inventaire du petit patrimoine populaire » est également en cours par le PNHSFA et le Cercle Terre mais ce dernier n'a pas encore été finalisé.

## Démographie

### Population communale

Neufchâteau comptabilise 7.795 habitants (3.893 hommes et 3.902 femmes) au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La densité de population atteint cette même année 68,1 habitants/km<sup>2</sup>.<sup>2</sup> Le nombre de ménages est de 3.159 ménages (3.157 ménages privés et 2 ménages collectifs)<sup>3</sup>, soit une augmentation de 12,7 % par rapport à 2010. La moyenne des ménages privés est de 2,46 personnes.<sup>4</sup>

Communes	Nombre d'habitants (2020)	Évolution (1992-2020)
Herbeumont	1.649	+ 14,8 %
Chiny	5.226	+ 11,5 %
Léglise	5.553	+ 62,7 %
Vaux-sur-Sûre	5.734	+ 52,4 %
<b>Neufchâteau</b>	<b>7.795</b>	<b>+ 26,2 %</b>
Bertrix	8.844	+ 13,1 %
Libramont-Chevigny	11.320	+ 29,2 %
Arrondissement de Neufchâteau	63.763	+ 17,8 %
Région wallonne	3.645.243	+ 11,3 %

Depuis 1992, la population communale a augmenté de 1.771 habitants, soit une

augmentation de 26,2 %. La commune se situe dans une région démographiquement attractive, dominée par Libramont-Chevigny (11.320 habitants).

Cette croissance démographique est soutenue par un solde naturel positif entre 2010 et 2019, se traduisant par un nombre plus important de naissances que de décès. Le solde migratoire est également plus aléatoire sur la période mais

connaît majoritairement de nouvelles arrivées sur le territoire.

La population étrangère représente 5,1 % de la population communale, soit 396 habitants.<sup>5</sup> Elle est majoritairement issue des pays membres de l'Union Européenne, notamment de France.

Selon les projections démographiques de l'IWEPS, la commune devrait voir son nombre d'habitants augmenter dans les années à venir. En effet, à l'horizon 2034, Neufchâteau compterait 8.422 habitants, soit une augmentation de 8,0 % par rapport à 2020.

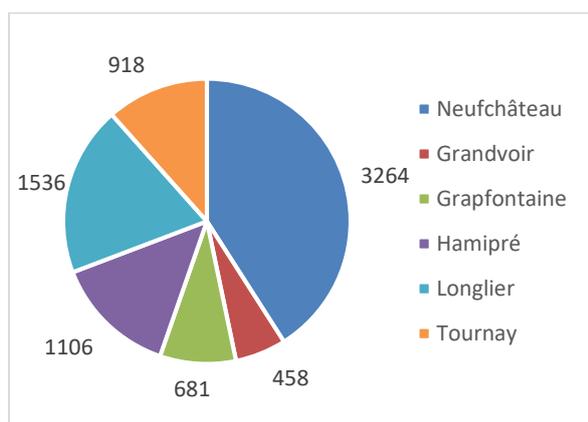
<sup>2</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, Neufchâteau comptabilise 8.186 habitants (4.080 hommes et 4.106 femmes). La densité de population atteint 71,5 habitants/km<sup>2</sup>.

<sup>3</sup> En 2023, le nombre de ménages privés est de 3.364. Le nombre de ménages collectif n'a pas été diffusé.

<sup>4</sup> En 2023, la taille moyenne des ménages privés est de 2,41 personnes.

<sup>5</sup> La population étrangère représente 5,79 % de la population communale, soit 474 habitants.

### Population dans les villages



Neufchâteau apparaît comme la localité la plus peuplée de la commune avec 3.264 habitants (soit 41,9 % de la population totale). Elle est suivie par Longlier (1.536 habitants, 19,7 % de la population totale) et Hamipré (1.106 habitants, soit 14,2 % de la population totale).

Depuis 2015, une majorité des différentes localités voient leur population augmenter – Hamipré connaissant l'évolution la plus importante (+ 11,2 %).

### Structure d'âge

La population de Neufchâteau se caractérise par une base relativement large, malgré un déficit constaté pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans. Les quarantennaires sont la tranche d'âge la plus représentée au sein de la population communale (14,8 %). L'âge moyen est de 38,3 ans, ce qui est inférieur aux âges moyens de l'arrondissement de Neufchâteau (40,6 ans) et de la Région wallonne (41,6 ans).

Neufchâteau détient une part bien supérieure de ses habitants de moins de 20 ans (27,2 %) que celle des plus de 65 ans (14,7 %). Selon les projections démographiques de l'IWEPS, la part des moins de 20 ans diminuerait de 7,4 % d'ici 2034. L'IWEPS projette également l'augmentation des plus de 65 ans par rapport à 2020 (+ 30,3 %), laissant présager un vieillissement de la population dans les années à venir.

### Structure socio-économique

En juillet 2020, Neufchâteau présente un taux d'activité de 71,7 % et un taux d'emploi de 66,2 %.<sup>6</sup> Les taux communaux sont supérieurs à ceux de l'arrondissement de Neufchâteau (dont le taux d'activité est de 68,2 % et le taux d'emploi de 65,2 %) et de la Région wallonne (dont le taux d'activité est de 68,2 % et le taux d'emploi est de 65,2 %).

Le taux de demande d'emploi s'élève à 7,9 %.<sup>7</sup> En baisse depuis 2016, il concerne en majorité les jeunes de moins de 25 ans, inoccupés depuis moins de 6 mois. En 2018, le taux de chômage est de 7,7 %. Il est inférieur à ceux de

l'arrondissement de Neufchâteau (8,2 %) et de la Région wallonne (13,1 %).

En 2017, le revenu moyen par habitant s'élevait à 17.233 € net.<sup>8</sup> Il est supérieur aux deux échelles de référence (16.900 € pour l'arrondissement de Neufchâteau et 17.281 € pour la Région wallonne). En hausse depuis 2005 (+ 39,6 %), les revenus se caractérisent par une surreprésentation des revenus entre 10.001 et 20.000 € (25,2 % des déclarations fiscales par tranches de revenus). Notons que 18,9 % de la population communale bénéficie de l'intervention majorée (BIM),<sup>9</sup> soit d'un

<sup>6</sup> En janvier 2024, Neufchâteau présente un taux d'activité de 71,7 % et un taux d'emploi de 66,2 %.

<sup>7</sup> En janvier 2024, le taux de demande d'emploi de la commune s'élève à 9,7 %.

<sup>8</sup> En 2021, le revenu moyen par habitant s'élevait à 19.250 € net, soit une augmentation de 11,7 % par

rapport à 2017.

<sup>9</sup> En juin 2020, la part de bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) est de 18,86 %, représentant environ 1.544 habitants.

remboursement plus élevé pour les frais de soins de santé, les transports en commun et

l'énergie. Le fait d'être bénéficiaire du BIM indique une situation de précarité.

---

## Logement

---

En 2019, le parc immobilier de Neufchâteau comptait 3.950 bâtiments.<sup>10</sup> Il est caractérisé en majorité par des maisons de 4 façades, de type ouvert, fermes et châteaux. Le parc immobilier dispose principalement d'une majorité de bâtiments érigés avant 1900, pouvant engendrer des enjeux énergétiques et d'utilisation. En effet, la vétusté de certains bâtiments peut mettre à mal leur destination et causer des coûts supplémentaires à la commune.

Le marché immobilier connaît une hausse des prix de maisons ordinaires (+ 15,7 % depuis 2016) et des terrains à bâtir (+ 146,9 %).

La commune comptabilise 31 résidences secondaires (+ 29,5 % depuis 2013), majoritairement situées dans la localité de Neufchâteau. Elle compte également 91 logements gérés par la Société de Logements de Service Public (SLSP) Le Foyer Centre Ardenne. Notons que le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) propose 3 logements.

---

## Économie et emploi

---

### Entreprises

650 entreprises sont recensées sur le territoire communal.<sup>11</sup> Neufchâteau voit ce nombre croître depuis 2008 (+ 16,3 %). Elles se caractérisent par plusieurs grands secteurs d'activités, à savoir l'agriculture, la sylviculture et la pêche (19,5 % des entreprises totales), et le commerce/réparation d'automobiles et de motos (14,5 % des entreprises totales).

Entre 2008 et 2019, 24 entreprises ont été reconnues en faillite sur le territoire communal. Le secteur de l'hébergement et de la restauration est le plus touché, avec la perte de 12 entreprises sur la période.

Deux parcs d'activités économiques sont recensés sur le territoire : un parc d'activités économiques industrielles à caractère logistique « Ardenne Logistics » et un parc d'activités économiques mixtes « Semel ». Un projet d'extension de la zone d'activité économique au nord du village de Longlier, à proximité d'Ardenne Logistics, est actuellement en cours.

Notons que la commune de Neufchâteau compte une Agence de Développement Local (ADL), qui participe au développement de l'économie locale.

### Emplois salariés et indépendants

---

<sup>10</sup> En 2022, le parc immobilier de Neufchâteau comptait 4.152 bâtiments.

<sup>11</sup> En décembre 2021, 737 entreprises sont recensées sur le territoire communal, soit une augmentation de 87 sociétés par rapport à 2018. Les secteurs

d'activités principaux ont légèrement changé, à savoir les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche (16,4 %), de la construction (14,8 %) et du commerce (13,2 %).

En 2018, 1.904 postes salariés sont comptabilisés sur le territoire, représentant 53,5 % de la population active communale.<sup>12</sup> Réparti dans plusieurs secteurs d'activités, l'emploi salarial de Neufchâteau se distingue par sa prédominance dans le secteur de l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et social (53,2 % de l'emploi salarial total), pouvant s'expliquer par la présence des services liés à l'État fédéral et de la Région wallonne, ses équipements scolaires et services sociaux.

729 indépendants sont également recensés, représentant 20,5 % de la population active communale.<sup>13</sup> Les grands secteurs sont les professions libérales (24,8 %) et l'agriculture (24,3 %)<sup>14</sup>.

22,8 % de la population travaille au Grand-Duché du Luxembourg.

Notons que la commune dispose d'une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) – Titres Services.

---

## Tourisme

---

La commune dispose d'un Office de tourisme, de la Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier et de l'association Grande Forêt d'Anlier. Neufchâteau fait aussi partie du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. L'ensemble de ses acteurs participent à l'attractivité du territoire communal, en organisant diverses activités et manifestations sur le territoire.

L'offre en hébergements touristiques apparaît plutôt bien développée. Sont recensés 2 hôtels, 1 camping, 3 chambres d'hôtes et 18 gîtes ruraux (établissements reconnus). De plus, un établissement de restauration est renommé sur la commune (Château de Grandvoir).<sup>15</sup>

---

<sup>12</sup> En juin 2022, 2.113 postes salariés sont comptabilisés sur le territoire, soit une augmentation relative de 11 % par rapport à 2018.

<sup>13</sup> En décembre 2022, 785 indépendants sont recensés, soit une augmentation relative de 7,7 % par rapport à 2018.

<sup>14</sup> Les grands secteurs d'activité indépendante varient. En 2022, les secteurs les plus présents sont

les professions libérales (26,3 %) et l'industrie (22,4 %).

<sup>15</sup> En 2024, le Parc de vacances Roompot Hillview Resort Grandvoir a ouvert ses portes. Il comprend un hôtel de 16 chambres et 84 lodges, une reconversion pour le site "Cap au Vert" de Grandvoir.



De nombreuses activités sont propres au territoire de Neufchâteau. Citons par exemple « l'Observatoire Centre Ardenne » et « le Musée du téléphone », le festival médiéval, la fête des Lavoirs, la vallée du Lac où il est possible de pratiquer diverses attractions aquatiques et sportives. Un projet est actuellement en cours pour un nouveau village

de vacances et un complexe de type « appart-hôtel » au sein de la Vallée du Lac.

La commune dispose également de multiples possibilités de promenades, à savoir 10 randonnées pédestres variant de 2,5 à 14 kilomètres, 8 circuits VTT balisés variant de 17 à 70 kilomètres.

## Activités agricoles et forestières

### Agriculture

En 2019, la commune comptabilise 85 exploitations agricoles sur son territoire, <sup>16</sup>principalement orientées vers l'élevage bovin et avicole. La surface agricole utilisée (SAU) couvre 4.951 hectares, soit 43,2 % du territoire communal.<sup>17</sup> Cette dernière est majoritairement composée de superficies couvertes d'herbes (pâtures et prairies permanentes). Depuis 2008, elle diminue de 6,9 % (- 366 hectares).

Connaissant une diminution conséquente de 50,3 % depuis 1999, le nombre d'exploitations agricoles semble se stabiliser depuis 2014. La question de la pérennisation de l'activité agricole apparaît comme un enjeu. De plus, les exploitants agricoles sont vieillissants, avec une faible part d'exploitants de moins de 35 ans (3 %).



La commune de Neufchâteau connaît un développement des circuits courts alimentaires sur son territoire. Un marché du terroir est organisé et de la vente directe est proposée dans plusieurs exploitations agricoles. Les circuits courts alimentaires répondent aux attentes grandissantes des consommateurs, de plus en plus à la recherche de transparence et de proximité avec les producteurs. Un Comice agricole est également présent au sein de la commune.

### Sylviculture



Les zones forestières s'étendent sur 1.792 hectares, soit 15,6 % du territoire communal. Les feuillus représentent 54,7 % des

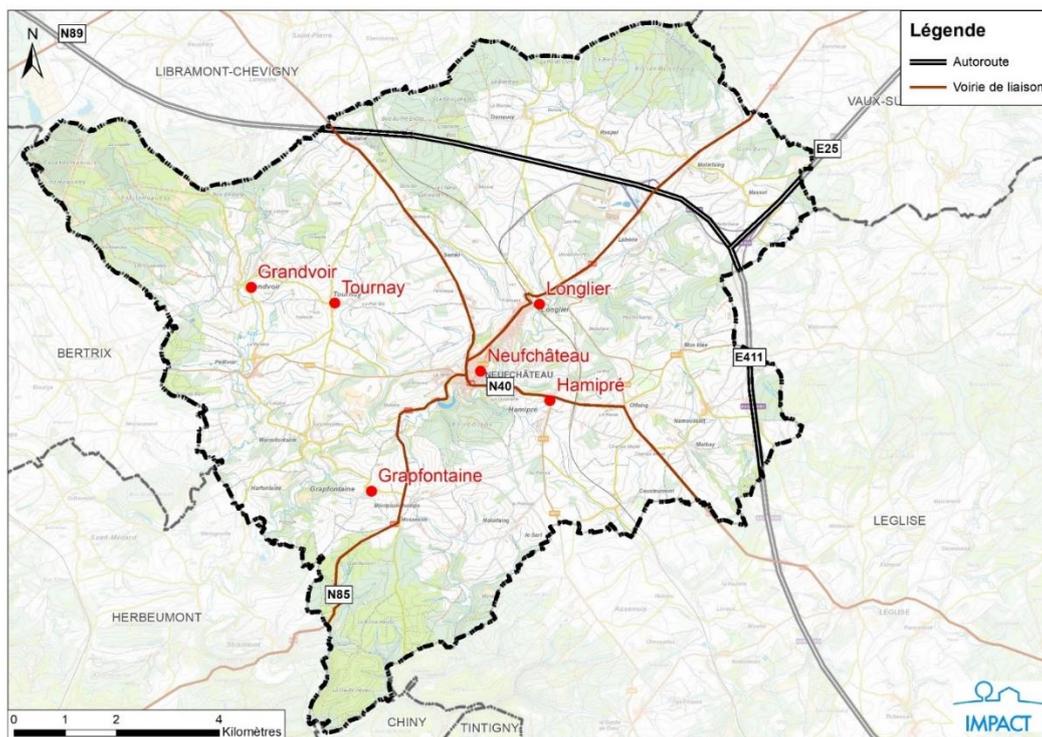
peuplements forestiers. Le hêtre (57 %) et le chêne (30 %) sont les essences feuillues les plus représentées. Les résineux concernent 44,5 % des peuplements forestiers, représentés par 62 % d'épicéas, 21 % de douglas et 8 % de mélèzes.

La filière bois semble peu développée sur la commune de Neufchâteau, avec toutefois la présence de quelques exploitants et autres indépendants dans les travaux forestiers.

<sup>16</sup> En 2021, la commune comptabilise 89 exploitations agricoles sur son territoire.

<sup>17</sup> En 2021, la surface agricole utilisée (SAU) couvre 4.949 hectares, soit 43,2 % du territoire communal.

## Mobilité



La commune de Neufchâteau est traversée par plusieurs axes routiers importants, tels que les autoroutes A4 « Bruxelles – Luxembourg » et A26 « Liège – Luxembourg ». Le centre de la commune est également situé au croisement de voiries régionales N40 « Arlon – Mons » et N85 « Florenville – Bastogne ». Trois autres voiries régionales traversent le territoire communal, à savoir les N801 « Hamipré – Tintigny », N845 « Neufchâteau – Bertrix » et N825 « Longlier – Fauvillers ».

Neufchâteau est également desservi par la ligne ferroviaire 162 « Namur – Luxembourg ». Plusieurs lignes de bus traversent également le territoire communal, desservant l'ensemble des villages et les reliant au centre-ville. Majoritairement orientés vers les déplacements scolaires, ils sont complétés par des services de covoiturage à la Province de Luxembourg

(LuxCovoiturage) et de service de bus à la demande (TelBus).<sup>18</sup>

Un taxi social est également proposé aux personnes à mobilité réduite ou « socialement défavorisées » (personnes de plus de 65 ans, bénéficiaires du RIS et de l'aide du CPAS, demandeurs d'emplois, etc.).

Neufchâteau dispose d'un Plan Communal de Mobilité (PCM) ayant pour objectif général de « favoriser l'adaptation des modes de déplacements à l'environnement urbain : modes doux pour les déplacements intra-urbains/intra-villages et entre les parkings de longue durée et les pôles d'activités. ». Un plan d'actions a été défini sur diverses thématiques telles que l'aménagement du centre-ville, l'aménagement d'axes et de carrefours, les modes doux, l'aménagement de parkings, le stationnement, les transports en commun, le réseau ferré et la prévention.

<sup>18</sup> En 2024, les services Telbus ne sont plus disponibles que dans les communes de Bastogne, Bertogne, Libramont-Chevigny, Sainte-Ode et

Vaux-sur-Sûre. La commune de Neufchâteau n'est donc plus desservie.

---

## Équipements

---

La commune est reprise sur le Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers, et la partie est du territoire (Massul) est reprise par le PASH de la Moselle. L'assainissement des eaux usées est géré par l'Intercommunale de Développement de la Province de Luxembourg (IDELUX). La majorité des localités sont reprises en zone à régime d'assainissement collectif, notamment les centres de Neufchâteau, Longlier, Warmifontaine, Grandvoir, Tournay et Lahérie. Quelques portions sont inscrites en zone d'assainissement autonome, à savoir Grapfontaine, Montplainchamps, Nolinfaing, Le Sart, Cousteumont et Molinfaing. Une station d'épuration est effective à Neufchâteau (10.000 EH). Des stations s'épuration sont à réaliser à Petitvoir et Marbay.

Le réseau de production et de distribution d'eau est géré par la Société Wallonne des Eaux (SWDE). Le gestionnaire des réseaux d'énergie (électricité et gaz) est l'Opérateur des Réseaux Gaz et Électricité (ORES). La commune de Neufchâteau dépend aussi de l'Intercommunale

IDELUX Environnement pour la collecte et la gestion des déchets.



Dans le domaine énergétique, la commune a adhéré à la Convention des Maires et s'engage à réduire ses consommations de CO<sub>2</sub> de 40 % à l'horizon 2030. Un comité de citoyens a été mis en place afin de rédiger un Plan d'Actions de l'Énergie Durable (PAED). Notons qu'un projet de parc éolien aux abords de l'échangeur autoroutier E411/E25 est en cours.

## Services à la population

### Enseignement

La commune de Neufchâteau dispose de plusieurs établissements scolaires, à savoir des implantations scolaires communales à Namoussart, Longlier, Hamipré, Grandvoir, Petitvoir, Tronquoy et Warmifontaine. Elle dispose aussi de deux écoles secondaires : l'Athénée Royal Neufchâteau – Bertrix, l'Institut Saint-Michel.

Toutes implantations scolaires communales confondues, la population scolaire à 532 élèves en 2020, contre 431 élèves en 2013, soit une augmentation relative de 23,4 % sur la période. Les implantations de Petitvoir (+ 104,5 %) et de Hamipré (+ 80,8 %) connaissent les évolutions positives les plus importantes.

### Sport, culture et vie associative



Le territoire communal dispose de plusieurs infrastructures sportives : la Vallée du Lac dont les infrastructures sont gérées par une Régie

Communale Autonome (RCA), le Hall sportif des Tanneries ou encore le centre sportif ADEPS. Des infrastructures sont également présentes au sein de certains villages. Dans le domaine de la culture, des activités sont organisées au sein du centre culturel. De plus, la bibliothèque communale propose un large choix de romans, de documentaires et de jeux de société. Un tissu associatif gravite autour de ces équipements, permettant à la population de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles.

### Services sociaux et conseils consultatifs

De nombreux services sont proposés à la population. Dans le domaine social, citons le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), l'Espace Public Numérique (EPN) et des services d'aides à domicile. L'enfance peut bénéficier de deux crèches (L'Île aux Câlines et Au Creux des Branches), de l'accueil extrascolaire et de l'accueil temps-libre. Les aînés peuvent aussi profiter d'une maison de repos « Résidence Préfleuri » et d'une maison communautaire.

Notons la volonté communale d'impliquer au maximum la population au travers de commissions consultatives. En effet, Neufchâteau dispose d'une Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), d'un comité citoyen pour l'énergie, d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), d'un Conseil Communal des Jeunes et d'un Conseil Communal des Enfants (CCE), invitant les citoyens volontaires à développer des projets pour leur commune.

## 2 Carte d'identité du territoire

**Code INS** : 84043

**Coordonnées de l'administration communale** :

Grand Place, 1  
6840 Neufchâteau  
Numéro de téléphone : 061 27 50 99  
Site internet : <https://www.neufchateau.be/>

**Population** : 7.795 habitants <sup>19</sup>

**Superficie** : 11.451 hectares

**Région agro-géographique** : Ardenne

**Communes voisines** :

- Herbeumont ;
- Léglise ;
- Vaux-sur-Sûre ;
- Chiny ;
- Libramont-Chevigny ;
- Bertrix.

**Anciennes communes** :

- Grandvoir (Grandvoir, Fineuse);
- Grapfontaine (Warmifontaine, Grapfontaine, Harfontaine, Montplainchamps, Hosseuse, Nôlinfain) ;
- Hamipré (Hamipré, Marbay, Offaing Namoussart, Mon idée) ;
- Longlier (Longlier, Lahérie, Tronquoy, Respelt, Molinfaing, Massul, Semel, Morival, Géricmont) ;
- Neufchâteau (Neufchâteau);
- Tournay (Tournay, Verlaine, Petitvoir).

**Accessibilité des anciennes communes, au départ de l'administration communale<sup>20</sup>** :

- Grandvoir : 6 kilomètres – 7 minutes ;
- Grapfontaine : 4,2 kilomètres – 5 minutes ;
- Hamipré : 1,9 kilomètre – 3 minutes ;
- Longlier : 2,8 kilomètres – 5 minutes ;
- Tournay : 3,8 kilomètres – 4 minutes.

---

<sup>19</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, Neufchâteau comptabilise 8.186 habitants.

<sup>20</sup> Source : Viamichelin.be

**Axes principaux :**

- A4 « Bruxelles – Luxembourg » ;
- A26 « Liège – Luxembourg » ;
- N40 « Arlon – Mons » ;
- N85 « Florenville – Bastogne » ;
- Ligne de chemin de fer 162 « Namur – Luxembourg ».

**Accessibilité des pôles, au départ de l'administration communale<sup>21</sup> :**

- Libramont-Chevigny : 11 kilomètres – 11 minutes ;
- Bertrix : 14,8 kilomètres – 16 minutes ;
- Arlon : 37,7 kilomètres – 29 minutes ;
- Bouillon : 38,6 kilomètres – 28 minutes ;
- Marche-en-Famenne : 54,8 kilomètres – 39 minutes ;
- Luxembourg : 62,4 kilomètres – 46 minutes ;
- Namur : 90,4 kilomètres – 60 minutes ;
- Liège : 116 kilomètres – 77 minutes ;
- Bruxelles : 148 kilomètres – 140 minutes.

**Province :** Luxembourg

**Arrondissement administratif :** Neufchâteau

**Arrondissement judiciaire :** Luxembourg

---

<sup>21</sup> Source : Viamichelin.be

Figure 2-1 : Situation géographique régionale

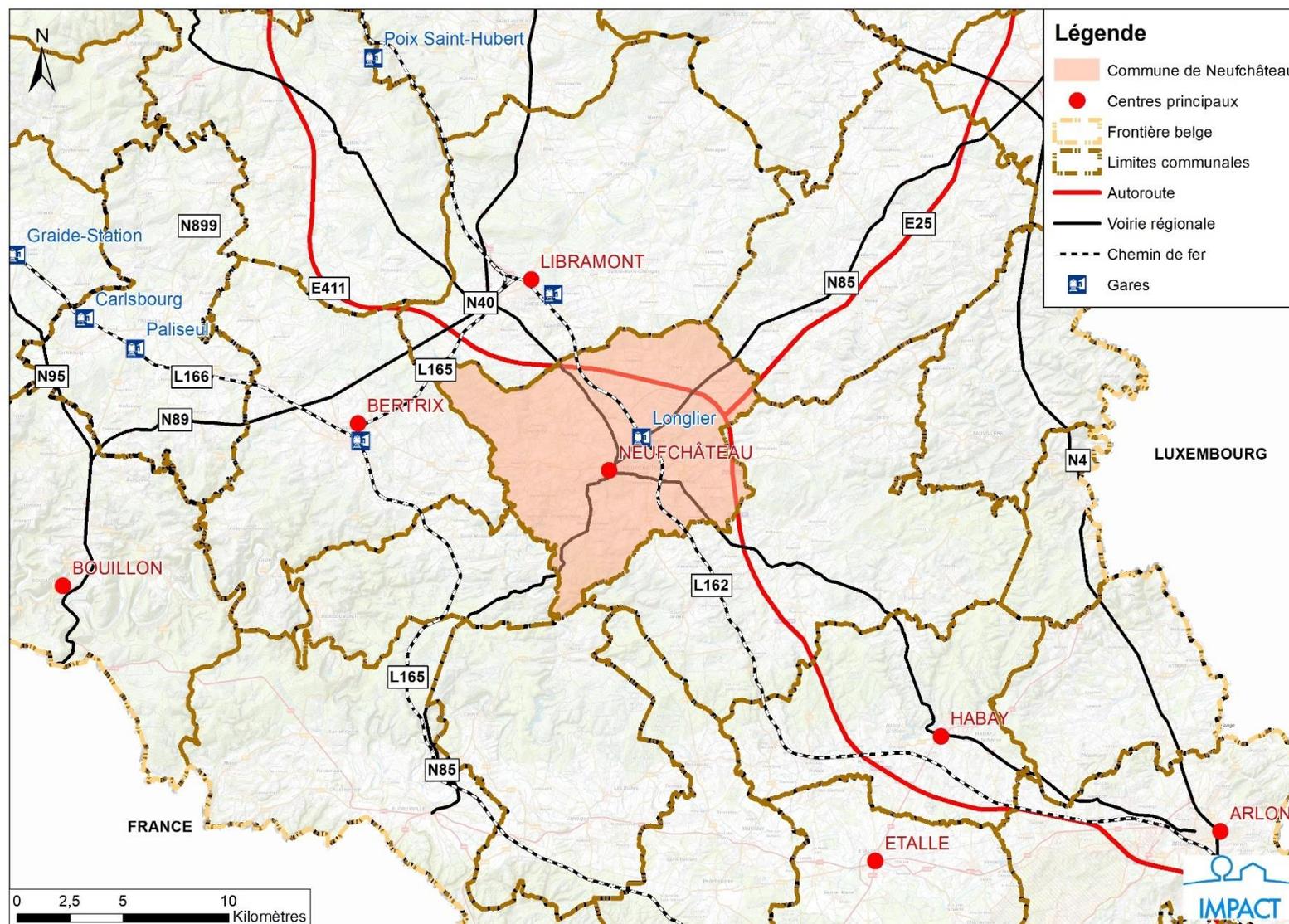


Figure 2-2 : Situation géographique communale

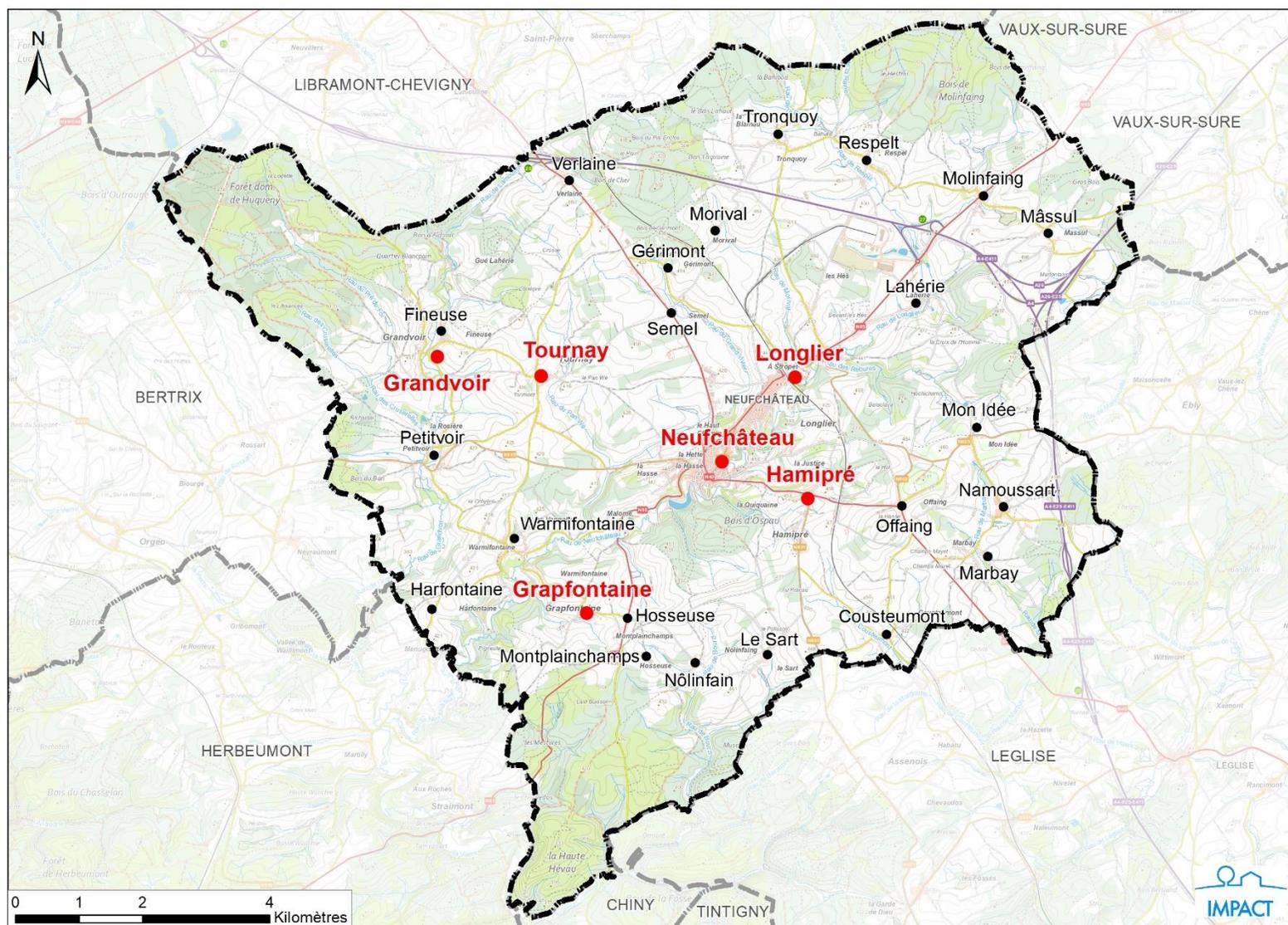
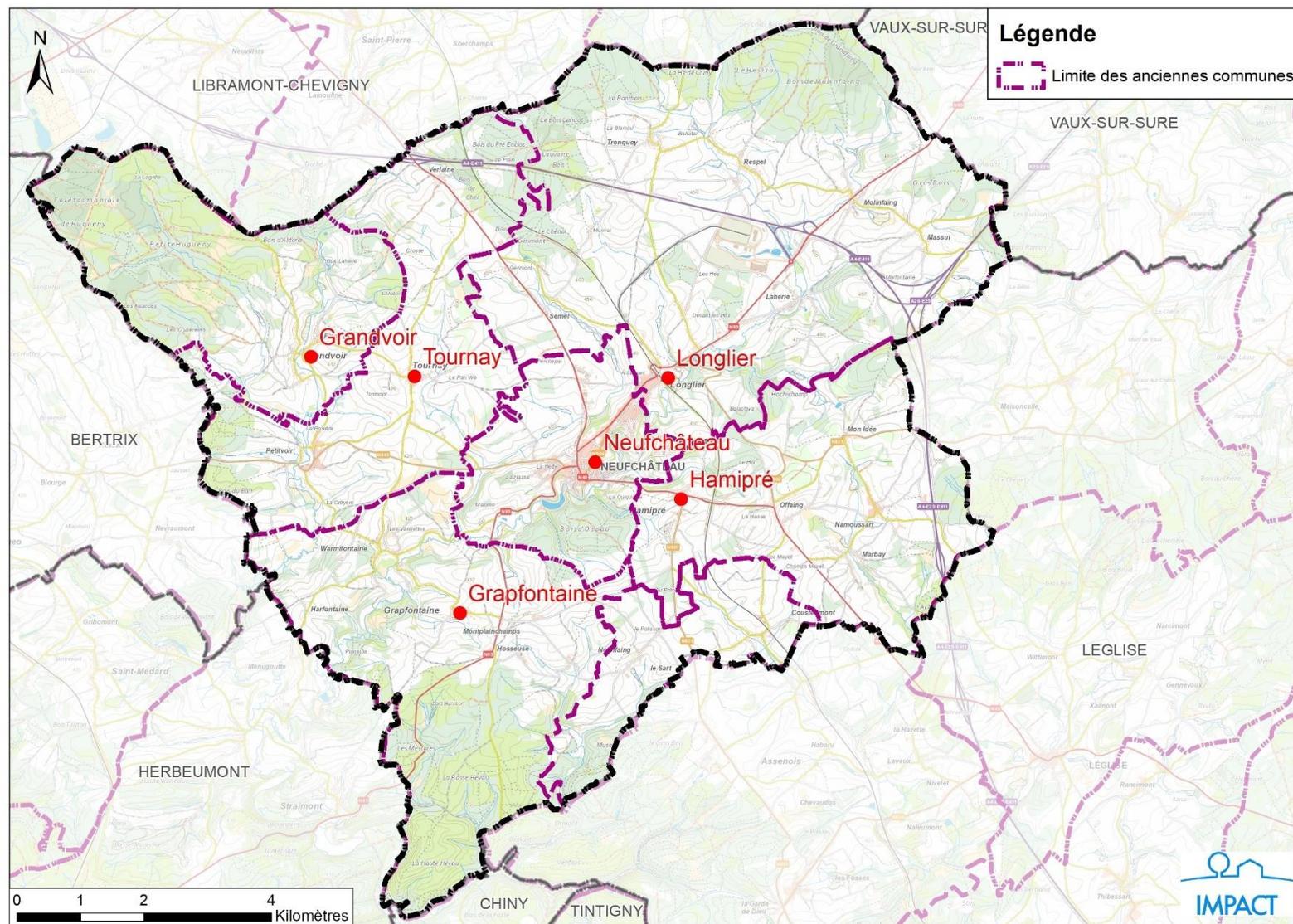


Figure 2-3 : Limite des anciennes communes



Seuls les villages de la commune de Neufchâteau disposant de services et d'équipements sont représentés ci-après.

**Figure 2-4 : Carte synthétique de Neufchâteau**

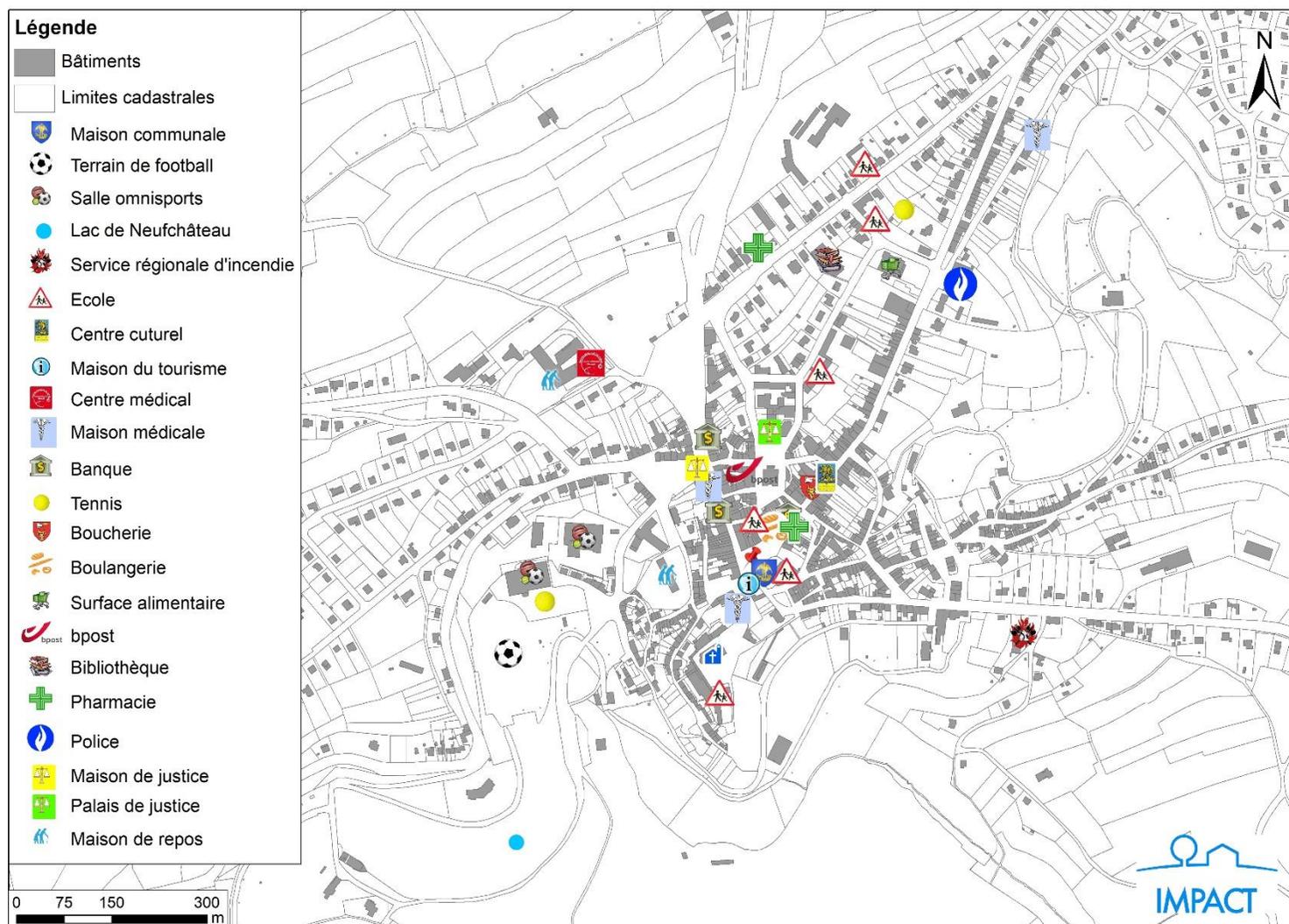


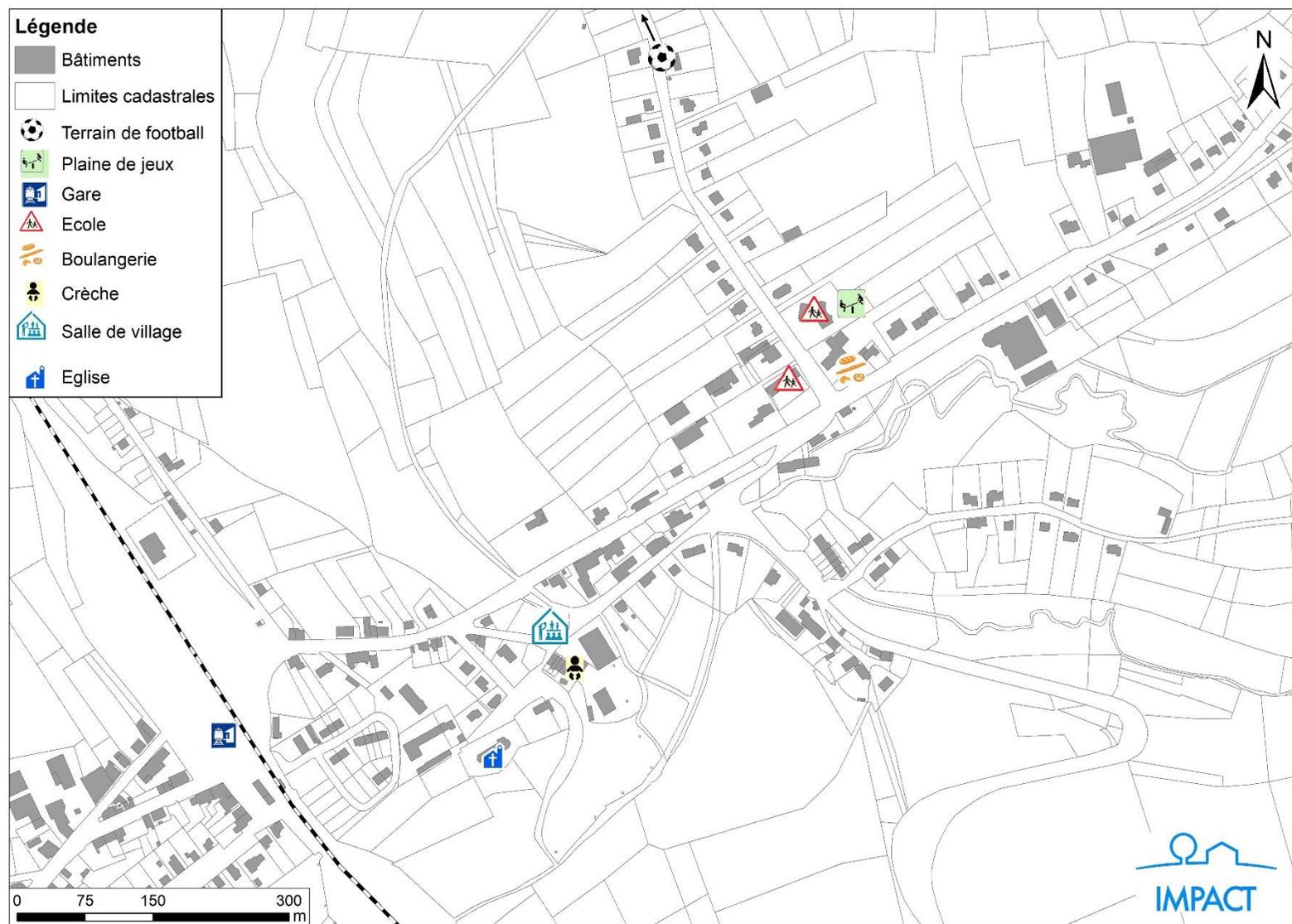
Figure 2-5 : Carte synthétique de Hamipré



**Figure 2-6 : Carte synthétique de Cousteumont**



Figure 2-7 : Carte synthétique de Longlier



**Figure 2-8 : Carte synthétique de Tournay**

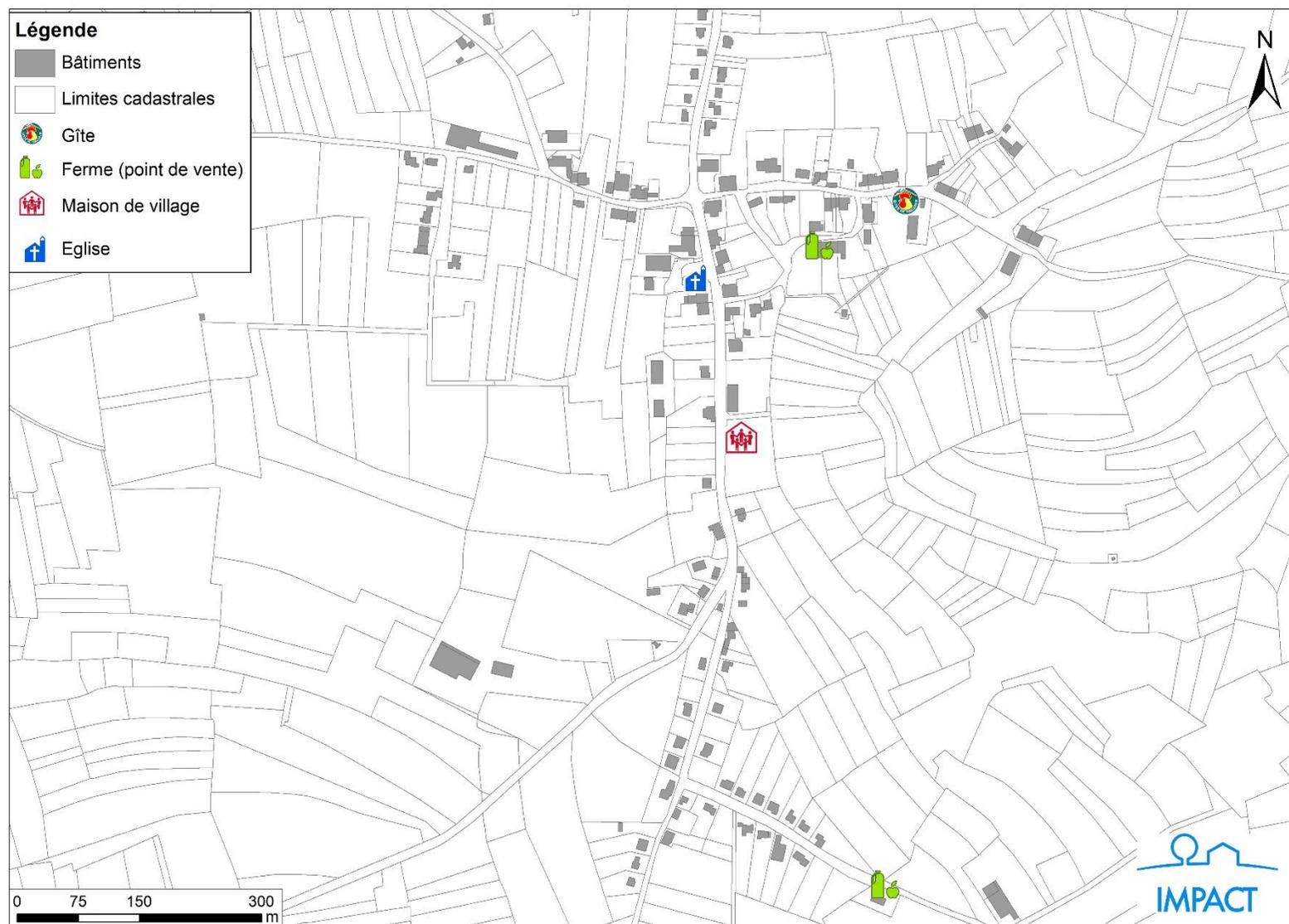
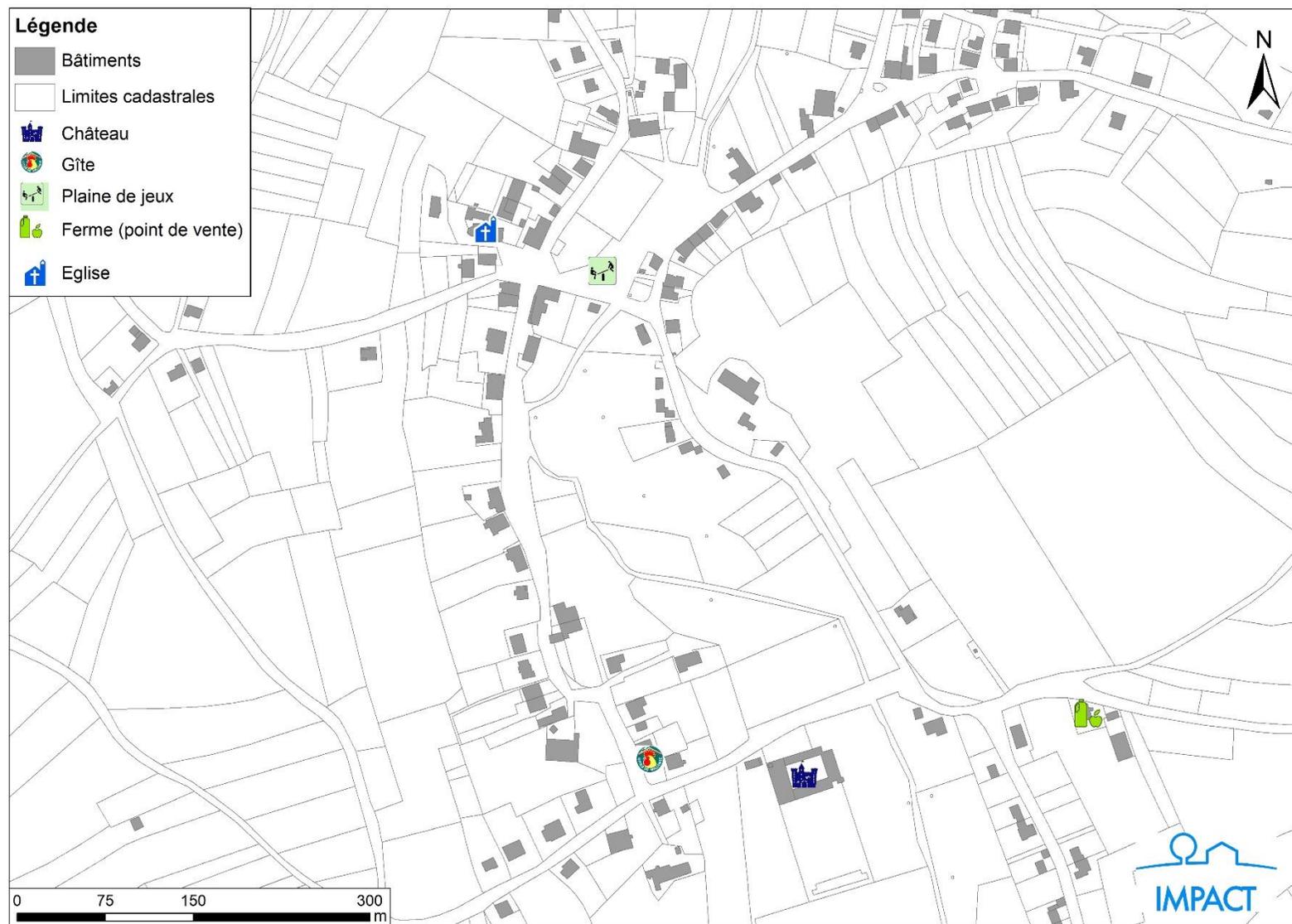
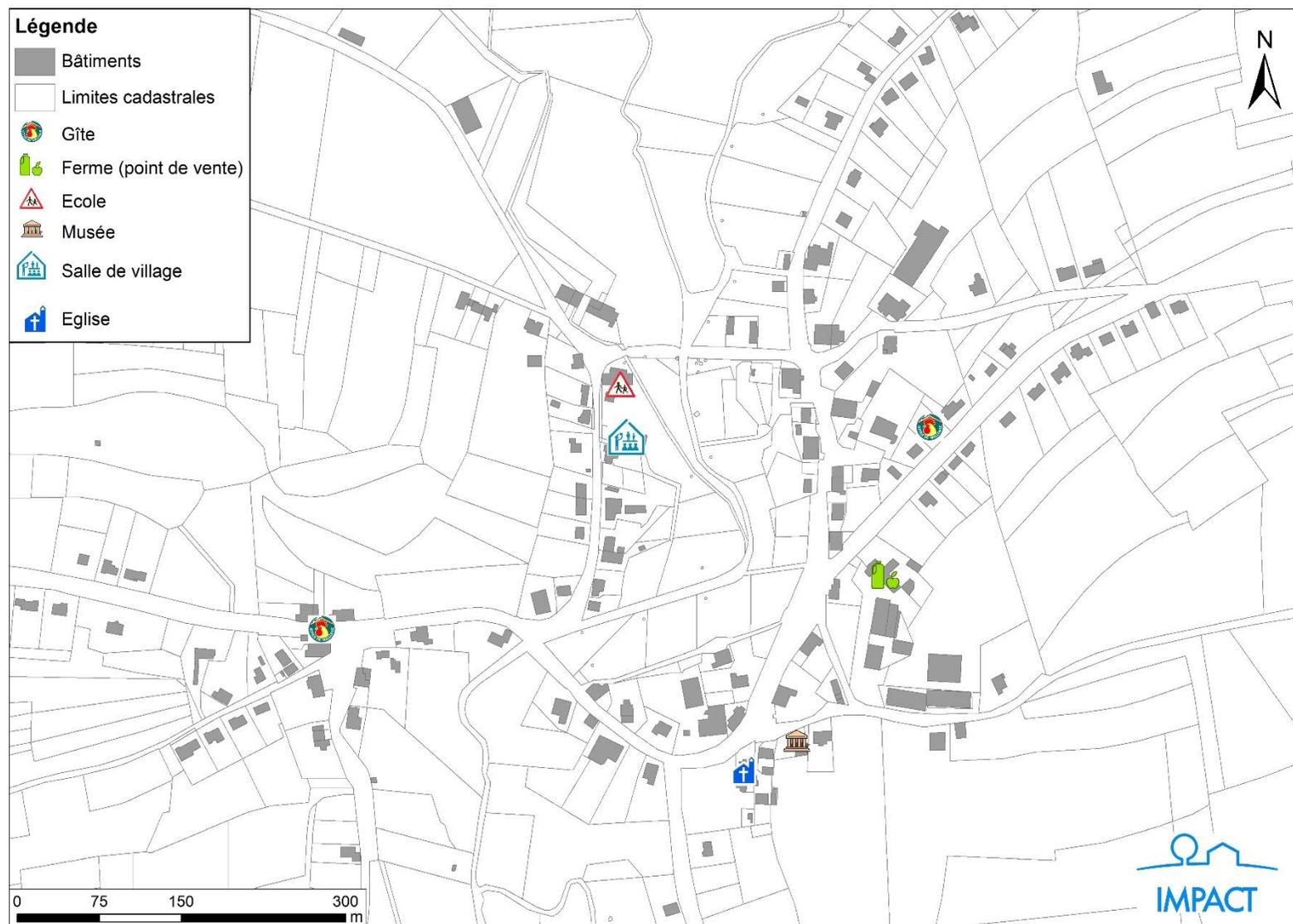


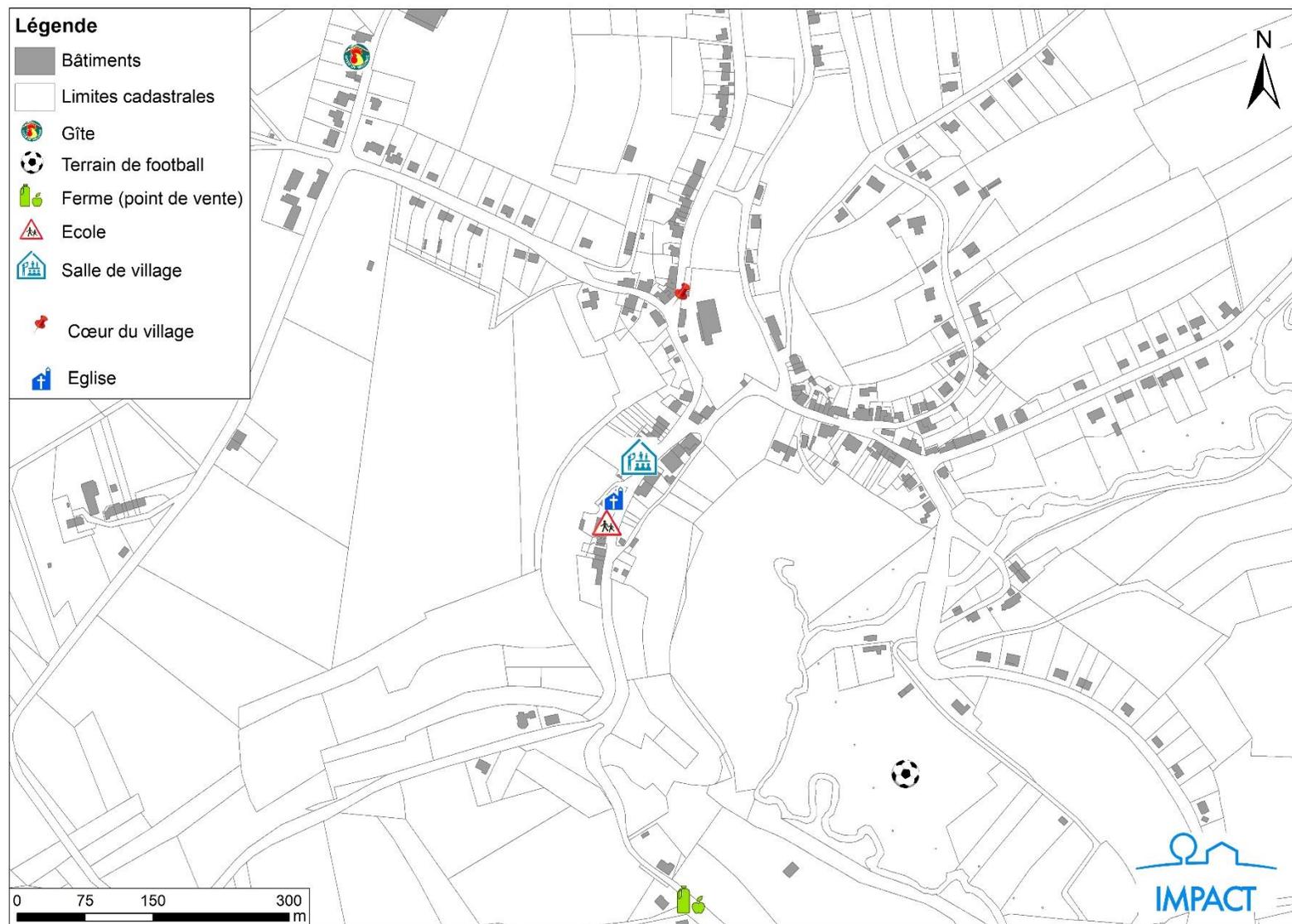
Figure 2-9 : Carte synthétique de Grandvoir



**Figure 2-10 : Carte synthétique de Petitvoir**



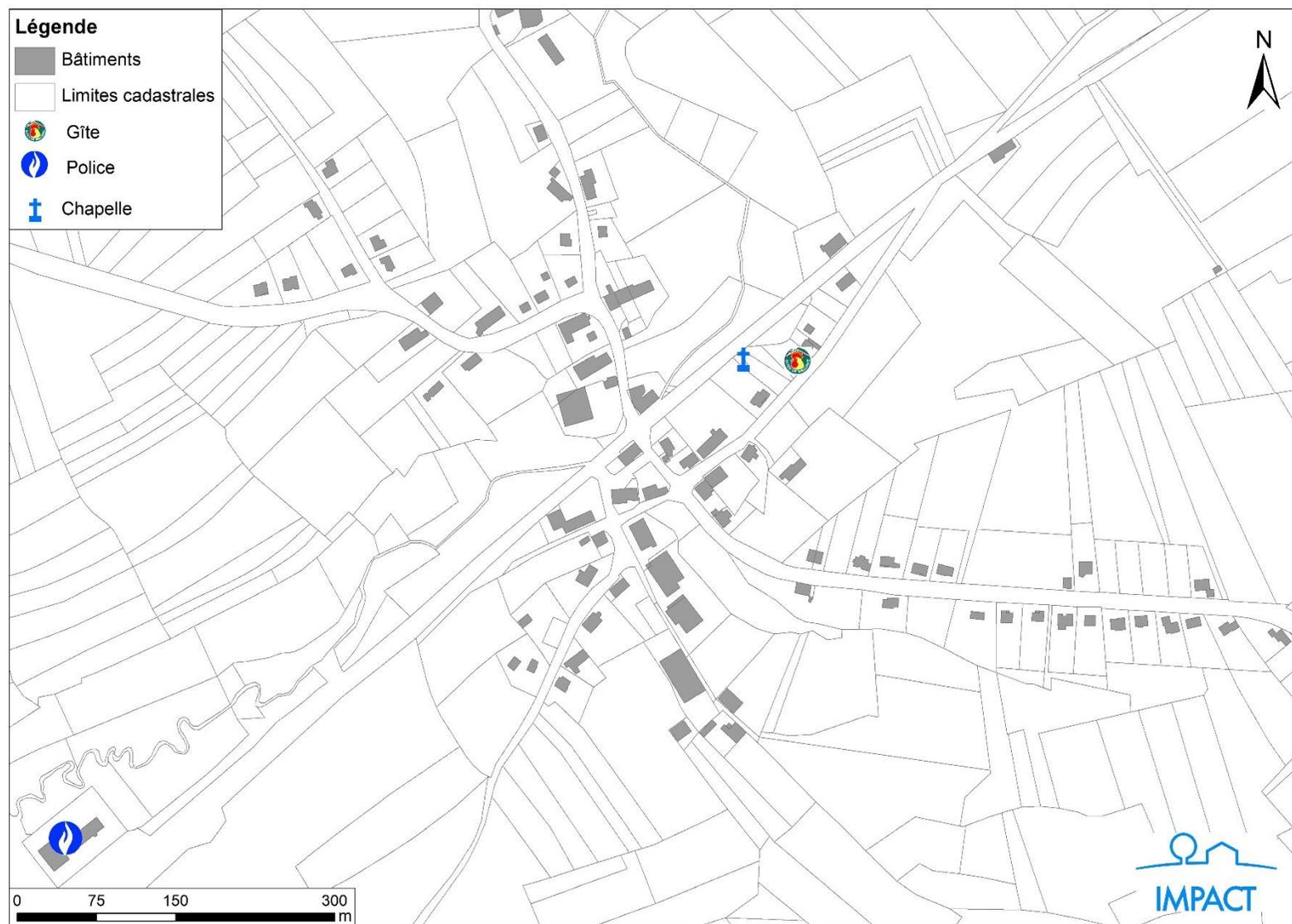
**Figure 2-11 : Carte synthétique de Warmifontaine**



**Figure 2-12 : Carte synthétique de Tronquoy**



**Figure 2-13 : Carte synthétique de Molinfaing**



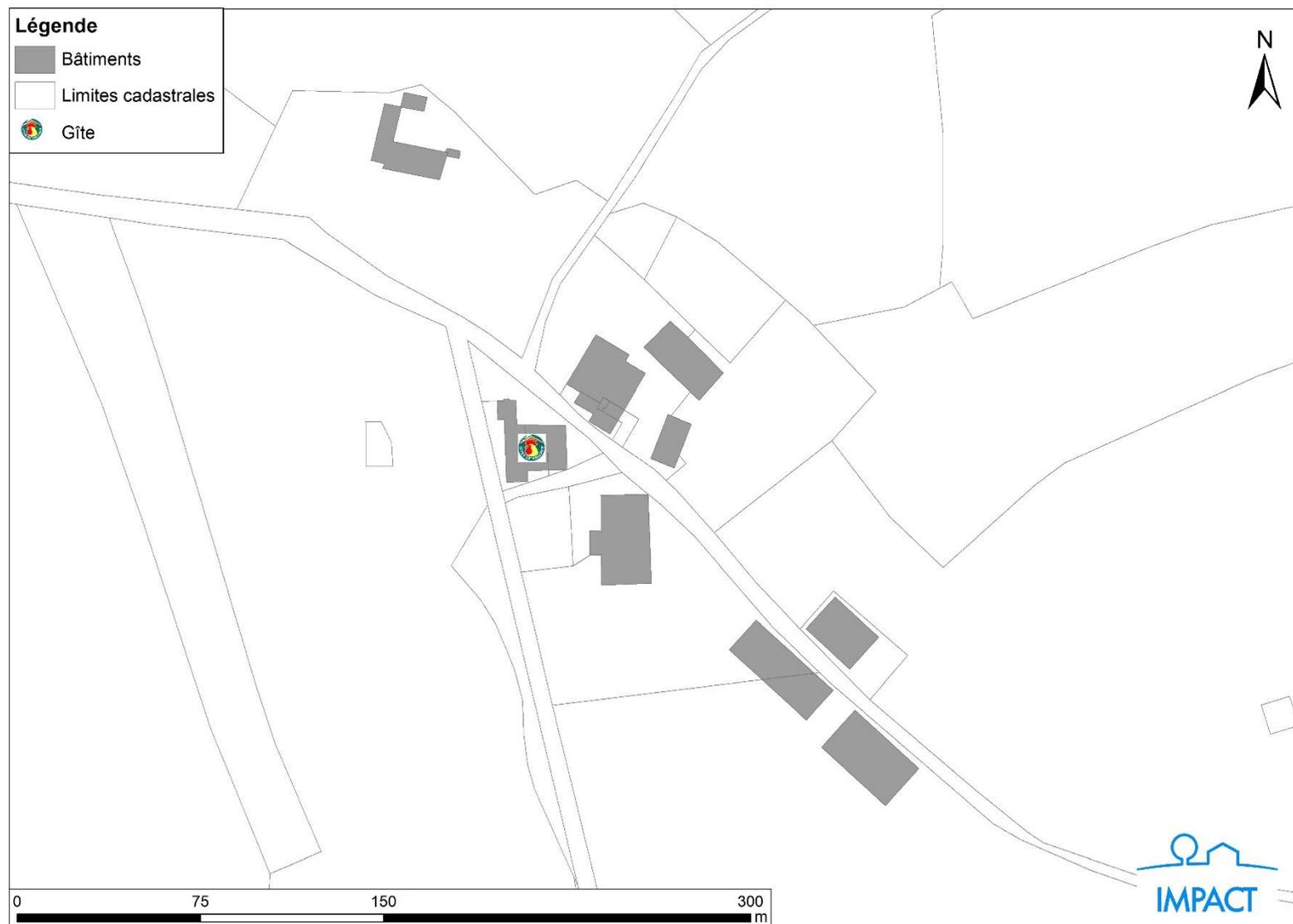
**Figure 2-14 : Carte synthétique de Massul**



**Figure 2-15 : Carte synthétique de Verlaine**



**Figure 2-16 : Carte synthétique de Géricmont**



**Figure 2-17 : Carte synthétique de Offaing**



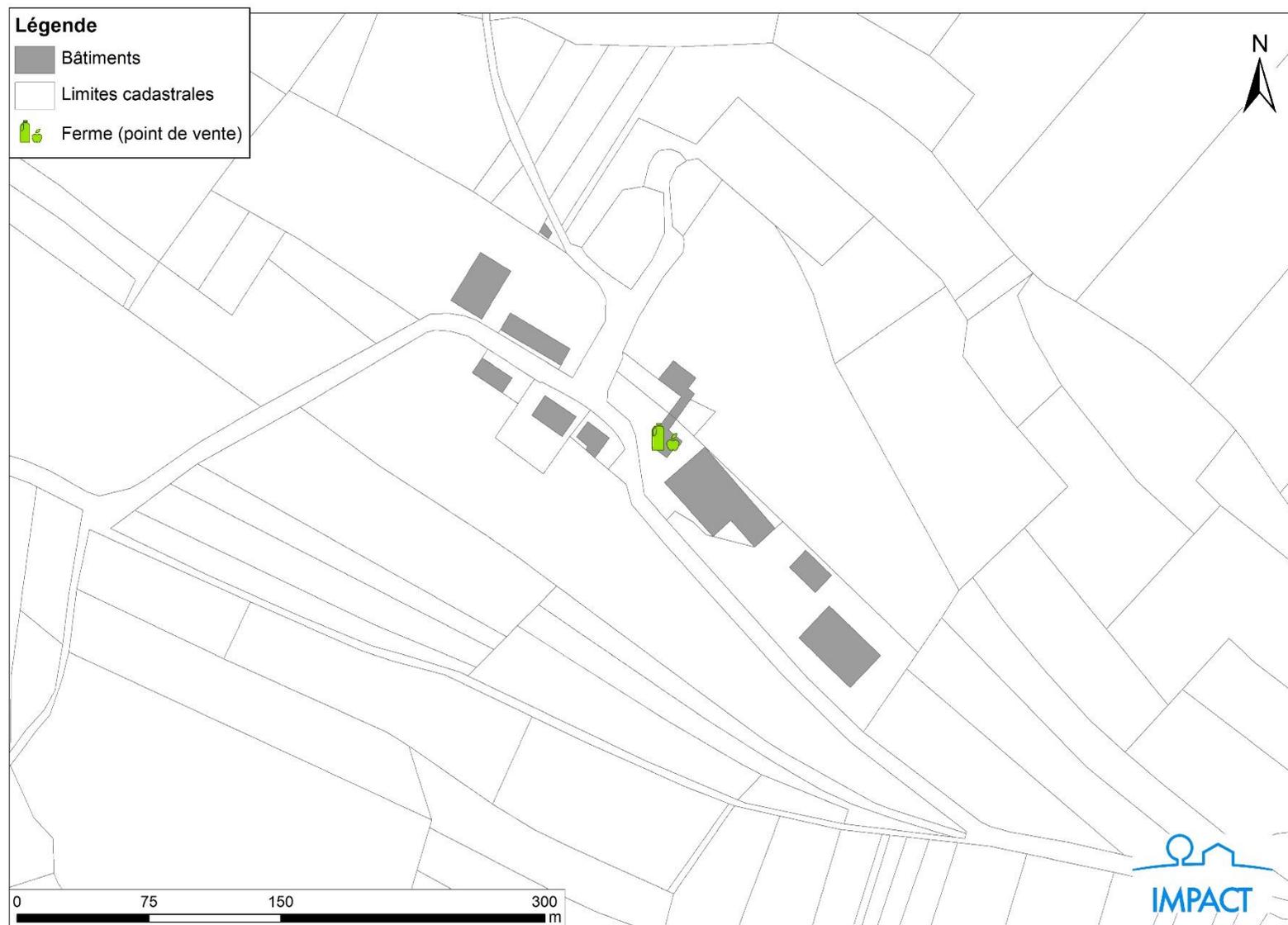
Figure 2-18 : Carte synthétique de Namoussart



**Figure 2-19 : Carte synthétique de Nolinfaing**



**Figure 2-20 : Carte synthétique de Hosseuse**



**Figure 2-21 : Carte synthétique de Lahérie**



**Figure 2-22 : Carte synthétique de Harfontaine**

